

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 39

Artikel: Réflexions
Autor: Gaudard, Francis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223473>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pè Velâ-lè-Favioûle, n'avant pas lo moïan d'eingadzî 'na musica, lo syndique l'a de :

— No faut tot bounameint menâ la fîta avoué on tambou et eimprontâ 'na pî de moutse pé Berne. Lo grâo Loïon vâo prâo s'einfatâ deïn la pî et fère lo moutse.

Tsacôn l'a z'êtâ bin d'accô. Quauqué dzo dèvant la fîta, l'a falliû fère 'na répèticheon âo collidzo. Lo grâo Loïon l'a de :

— Mé faut mé vèti on coup po vère se tot ceïn vâo martsî.

L'a dan einpougnî la pî dè moutse et s'êtâ infata dedein. L'êtâ 'na tota balla pî, avoué 'na grâocha tîta, dâi pucheinte deints, dâi pattes avoué dâi grappie de matou. Et lo Loïon ron-nâve quemet 'na vretâllia bîta. On arâi djurâ que vegnâi tot dret de la foussa, pâ Berne.

Mâ l'a de :

— Voudrî allâ fère onna verâie pè lo velâdzo po vère se pû martsî à quatre pî, sein m'ein-cobllia.

Adan, l'est saillâ dâo païlo, et via! Fasâi onna né asse naïre qu'on bou dé sapalets.

Loïon l'est arrevâ devant la carraie âo père Dzinblliet. On vayâi bî deïn la cousena. Lo père Dzinblliet lièsâi lo *Conteu*. La mère rapetassive dâi tsausse, lé boubo tricottavât dâi metanne, lo valet fasâi on panâ.

Mon Loïon piattâve pé derrai la porta, ron-nâve et grattâve avoué sè grappie.

La mère Dzinblliet l'a de âo valet :

— Va vâi guegnî co fâ clli tredon dèffrou.

— Le bin trâo poâre, fâ lo valet. L'est petître on tsin einradzî !

— Quaise-té, épouairâo, fâ lo père. Mé vu bin allâ guegnî, mé.

Lo père l'a âovè la porta et ran ! vaitce onna pucheinte bîte tote ein pâi rosset, que châtâtve deïn lo païlo ein ronneint.

Quienna poâre, mè pourro z'amis ! Lo père Dzinblliet l'êtâi quasû po sobra, la mère l'êtâi su lo potadzî et bouêlâve tant qué pouâve, lo boubo l'êtâi dèso la trâbllia et fasâi adî dâi sicllâie, lo valet sè catsive deïn l'allâie.

Lo moutse ron-nâve, piattâve deïn la mîtra âi caïons, deïn lè mermite, lè cassotton, lè folhie à quegnû, lè z'écouelles, lè bolhies dâo laci.

Aprî tot ceïn, s'êtâi savâ.

La mère Dzinblliet êtâi pe morta que vive.

Lo dzor d'aprî la' tot parâi aprâi pè lo velâdzo que l'îre que cllia bîte et que l'êtâi on hommo. Mâ l'a repondu dinse :

— Vo faut pas mè fère crâire que n'è pas on or veretabllio. On hommo pâo pas ron-nâ dinse. L'è que faillâi l'ôdre !

Et stasse l'è veretabllia, du que l'è l'oncllio Manuïet que mè l'a dete.

Suzette à Djan-Samüet.

LOU MERLO ET LA MERLASSE.

DEIN lou velâdzo de Trévougnât, à la tzerraire de Tzertze-rogne.

Lâi habitâve on hommo qu'êtâi tapaseillon, et sa fenna êtâi lètse potse.

Quemin n'avant mein d'infant, lâo failliaï tot parâi bin otîè po lè diverti on bocon po lâo bouanan.

L'avant pu déguenautsi on osî nâi, mâ n'avant jamé su son veretablio nom. L'hommo voliâve que sâi on mrelto, et sa fenna desâi qu'êtâi onna merlasse.

Clli menâdzo martsivè adràî bin tantîè âo bouanan, quemin l'îre la môûda qu'on allâvé bâire on verro la né dâo Sylvestro ein atteindeint lè tsatagne.

N'arant pas voliu ceïn manca quand bin l'êtânt adî galèsameint einmourzî po reintra.

Lo premi affère l'îre de vouâtî se l'osî droumessai, et pu sè desant l'on à l'autro :

— Fudràî bin ne pas fère quemin l'an passa, sè tsecagnî po clli bâogrou dè merlo ! — de merlasse, desâi la fenna.

— Oh ! pardieu ! mè scimbliâve bin que te ne vâo pas ein demôdre avoué ta poutâ tîta.

Et po sè diverti dè bouanan, la tsecagne récoumeincive, tandu que l'osî droumessâi.

Sè tapâvât po fini. Du ceïn allâvât droumî et s'accordâvât bin tant qu'à l'autro Sylvestro, iô tot êtâi à recoumeinci. *E. P. (Morges).*

L'admirateur étourdi. — Un jour un étranger, apprenant que la réunion publique de l'Académie française devait être présidée par Augier, le célèbre critique, se précipite chez un libraire et lui demande les chefs-d'œuvres d'Augier. Le libraire lui remet les comédies de Molière annotées par le grand critique. L'Anglais dévore les volumes et n'y tenant plus se précipite chez Augier.

— Ah ! Monsieur, s'écrie-t-il, quels ouvrages ! Quel admirable génie, je suis flatté de vous serrer la main.

— Vous me comblez, balbutie Augier, confus.

— Mais, reprend l'étranger, faites donc disparaître ces stupides annotations de vos pièces ; c'est un homme qui n'y comprend rien qui a osé écrire cela.

REFLEXIONS

BN septembre, Pénéveyre court volontiers la campagne. Son âme de flâneur impénitent se complait à ces promenades à travers champs, à l'heure du prompt crépuscule de septembre. Il subit l'emprise de l'odeur âpre et secrète des jours qui s'écourtent, le charme aigu des brusques tourbillons qui passent sur la route nue, entraînant déjà des vols de feuilles mortes. Il aime, sans se l'avouer, la mélancolie émouvante des cloches du troupeau et la tristesse des pluies d'automne, hargneuses et lourdes, chûtant dans l'herbe épaisse.

Pénéveyre est un paresseux à qui le travail inspire une horreur sacrée. Ce n'est pas un mauvais bougre. « On est comme on est », dit-il. Et certes, s'il est l'un des derniers représentants de cette espèce d'hommes fainéants et crasseux qui tenaient leurs assises sur la place de la Riponne et que les Lausannois de 1920 appelaient des « pé-pés », il l'est avec dignité. S'il laisse à sa femme le soin de subvenir par son travail aux soins du ménage, il le fait avec ce fatalisme des gens de chez nous qui estiment que l'on n'échappe pas à son destin ; s'estimant du reste largement puni par les injures et les criaileries dont sa femme l'abreuve à chaque fois qu'il revient.

C'est pourquoi il aime ces promenades à travers la campagne qui lui donnent l'illusion d'une vraie liberté. Ce citadin est demeuré campagnard ; et les choses de la terre lui parlent un langage connu. Il a, en passant devant les arbres dont quelques rares fruits véreux disent la pauvreté, de lentes réflexions suivies de longs hochements de tête :

— Nom de sort, c'est pas lourd !...

Puis, passant devant un cimetière de village, et saisi brusquement par le charme agreste de ce lieu saint aux murs ruinés, il pousse la grille rouillée et avance entre les tombes sa figure de vieux gamin mal rasé, déchiffurant avec peine les inscriptions des vieilles pierres moussues : « Il fut bon époux et bon père », « Le travail fut sa vie », « Il fut bon et pieux ».

— Charrette, dit Pénéveyre goguenard, où est-ce qu'ils enterront les méchants dans ce pays-là ? *Francis Gaudard.*

Un petit prodige. — Notre benjamin est né musicien, vous dis-je, madame. Il chante et joue avec ses doigts de pied.

— Avec les doigts de pied, mais c'est merveilleux, madame ! Quel âge a-t-il donc, cet amour ?

— Huit mois.

J'AI VOULU REVOIR...

(Chapitre XXVII de mes Mémoires d'Outre-Tombe).

LX y a des moments, dans la vie de l'homme, où l'on voudrait tourner la page vite, vite... pour savoir ce qui adviendra de nous, dans le futur.

Il y a, aussi, cette fantaisie qui vous prend de revenir en arrière, de reprendre le feuillet déchiffré, et de relire, de revivre, plus intensément, la minute exquise qui est loin... parce que, maintenant, on sait ce qui est arrivé après !

Aussi, hier, j'étais d'humeur à relire ! J'ai voulu revoir les instants heureux de mon court

passé. Au fond, le passé n'est jamais très long, parce qu'on oublie beaucoup !

J'ai voulu revoir un joyeux soir d'été, il y a longtemps, où, pour la première fois, j'ai coiffé la casquette de collégien, après un examen qui m'avait paru triomphal. Maintenant, je sais que les épreuves scolaires ne sont rien auprès de celles que le destin nous propose !

J'ai voulu revoir... toutes les dates qui ont marqué dans ma vie ! Si je tais ces souvenirs, en face du temps présent, c'est parce que, à mon avis, mes confidentes n'y comprendraient rien, s'ils les connaissaient !

J'ai voulu revoir des figures amies : elles avaient changé !

J'ai voulu revoir des gens que je croyais incapables de m'émouvoir : ma petite volonté m'a lâché, sans façon, et ces gens-là m'ont ému, plus que je ne peux le dire !

J'ai voulu revoir mon image, d'il y a dix ans, sur une photo, un de ces petits groupes que l'on improvise, au cours d'une excursion... Mes amis, qui ai-je revu ?...

Comme on change !...

Tout compte fait, relire la page précédente me paraît bien terne. Le souvenir vit, je le sais, vivace et poignant, mais ne vaut-il pas mieux, sachant ce que je sais, mieux organiser mon avenir ? L'amitié, comme je la comprenais il y a... pas longtemps ?... Eh bien ! maintenant, je la vois tout autre, attendrie, sereine, sans ses à-coups de passion, — il y en a dans l'amitié ! — sans ses brusqueries...

Et l'amour ? — puisqu'il est entendu qu'ici-bas on doit parler de l'amour ! — Là, mes amis, permettez-moi de me taire : l'amour est à l'homme, ce que la fleur est à l'arbre !... Peut-on parler d'une floraison que l'on ne peut prévoir ?

Et, avec votre permission, j'en parlerai avec ma mie, bientôt, et je crois que notre entretien me l'apprendra... *St-Urbain.*

Sérénité d'égoïste. — On réveilla, une nuit, un égoïste pour lui annoncer la mort de son frère. Il se retourna dans son lit, puis dit simplement :

— Ce pauvre frère ! Quel chagrin, demain, quand je me réveillerai !

Et il se rendormit tranquillement.

MUSIQUE ET CALVITIE.

UN statisticien anglais vient de se livrer à un travail à coup sûr original, en étudiant l'influence de la musique sur le cuir chevelu.

L'auteur établit d'abord que la proportion des individus chauves est de 11 % pour les professions libérales en général, exception faite des médecins qui paraissent détenir le record de la calvitie avec le chiffre de 30 %.

Les compositeurs de musique n'échappent pas à la règle, et la calvitie est aussi fréquente chez eux que dans les autres professions. Mais, c'est chez les instrumentistes que l'influence de la musique se fait sentir, et cela dans deux sens opposés.

Ainsi, tandis que les instruments à cordes préviennent ou arrêtent la chute des cheveux, les instruments de cuivre exercent la plus fatale action sur le cuir chevelu.

Le piano et le violon, le piano surtout, ont une influence conservatrice indiscutable. Il suffit de jeter un regard sur une collection de photographies de pianistes à la chevelure samsonienne pour ne pas oser émettre un doute sur les déductions du statisticien anglais.

Le violoncelle, la harpe, la contre-basse, participent encore des effets philocomes du piano. Mais déjà le hautbois, la clarinette et la flûte n'exercent plus qu'une influence très atténuée ; ils ne garantissent plus guère au-delà de la cinquantaine.

Par contre, les cuivres sont déplorablement pour les gens qui tiennent à leurs cheveux ; le corne à piston et le cor de chasse agissent avec une sûreté et une rapidité surprenantes ; le trombone est l'instrument néfaste par excellence, il déplume un crâne en cinq ans.